



URGENCE CORONAVIRUS / COVID19 ***L'appel du secteur musical en France***

Lundi 20 avril 2020

Cher représentant des pouvoirs publics,

Je vous écris au nom de l'ICMP, le syndicat international des entreprises de l'édition musicale – clé de voute du secteur musical mondial qui se trouve derrière à peu près chaque morceau de musique que vous avez entendu.

Aussi je vous demande de nous écouter avec la plus grande attention.

Nos entreprises comptent parmi les plus anciennes au monde (XVIIIe siècle). Plusieurs portent des noms qui sont familiers. La majorité d'entre elles sont des PME aux côtés de milliers de commerçants indépendants. Tous sont des professionnels dévoués qui - avec leurs partenaires que sont les auteurs et compositeurs - apportent au monde plus de 62 millions d'œuvres musicales, de tous genres.

Ils le font en investissant des millions dans le talent musical ainsi qu'en octroyant des licences d'exploitation des œuvres aux chaînes de télévision, aux radios, aux opérateurs numériques (streaming, jeux, réalité virtuelle, etc.), aux producteurs de films, aux vendeurs de partitions, aux exploitants de lieux publics tels les commerçants ainsi qu'aux organisateurs de concerts.

Sans l'investissement de ces entreprises, la musique ne serait pas disponible, les magasins n'auraient pas de disques vinyles ou de CD à vendre, les émissions de télé ou les programmes radios seraient silencieux, les concerts seraient réduits, les écoles manqueraient d'outils pédagogiques et les jeunes de ce qui est nécessaire pour leur développement vital. Certaines ont connu trois changements de siècle, de nombreuses crises économiques, ont résisté à des guerres (paix sonores), rencontré des changements de marché spectaculaires... ont même été témoins de pandémies.

Cependant, comme vous le savez, les jours présents sont particuliers. Parallèlement à la crise de santé publique, le COVID19 est une urgence économique. Pour bon nombre de nos entreprises dans votre pays, c'est ou sera un enjeu existentiel.

De nombreuses industries subissent actuellement des difficultés commerciales et de l'incertitude. Ce qui différencie notre industrie des autres, c'est qu'elle a été parmi les premières victimes et qu'elle sera parmi les dernières à ressentir l'impact financier de la crise.

En effet, de Boston à Pékin et partout ailleurs, en contrepartie de presque toutes les modalités d'exploitation des œuvres qui existent, nos entreprises reçoivent leur rémunération longtemps après l'exploitation. Les concerts, les productions cinématographiques, les tournées, les ventes, les diffusions et les licences sont à présent annulés à une échelle sans précédent. Par conséquent, nous serons confrontés à de graves dommages commerciaux jusqu'en 2021, même avec les paiements les plus rapides.

Notre première phase d'enquête et d'analyse des données commerciales mondiales est profondément alarmante.

La musique est une joie par définition. Elle se traduit aussi par un commerce qui implique investissements lourds, prévalence des risques, fonds perdus - ce sont des normes dans notre marché. Cependant, le COVID19 a mis et continuera de mettre en danger l'avenir même de tant d'entreprises et de professionnels de cette industrie fondamentale.

Par conséquent, l'industrie nationale et internationale exhorte collectivement votre gouvernement à assurer :

1. **Admissibilité** de toutes les sociétés d'édition musicale, composées de salariés ou de travailleurs indépendants, aux programmes nationaux d'aides financières COVID19 et aux actions futures. Cela peut inclure des subventions aux entreprises, des programmes de crédit d'impôt, des franchises de loyers, des prêts sans intérêt, etc.
2. **Durabilité**. Le secteur de la musique a besoin d'un soutien permanent dans les budgets nationaux, les programmes d'investissement publics et privés ainsi que les programmes de parrainage. Une augmentation du soutien financier du secteur public est absolument nécessaire pour assurer l'avenir des entreprises émergentes ou plus installées dans le secteur musical et qui opèrent sur un marché qui est passé de difficile à périlleux.
3. **Proactivité**. Lorsque des programmes internationaux ou multinationaux sont possibles (par exemple, « *Coronavirus Response Investment Initiative* » pour l'UE27), inciter à leur lancement et à leur mise en œuvre dans notre secteur.
4. **Information**: la fourniture d'informations centralisées, pratiques et concises sur ces programmes sur des sites internet gouvernementaux ou propres à la crise du COVID19.

Ce vaste phénomène frappe les individus. Notre réponse doit être collective, alliant culture et commerce. Le fait que les citoyens du monde entier se soient tournés vers la musique par réflexe dans cette crise en dit long sur la nécessité vitale de soutenir l'avenir du secteur. La musique sera cruciale pour la reprise car elle soutient les industries de l'hôtellerie, de la vente au détail, de la création, du tourisme et des loisirs, contribuant ainsi énormément à l'économie globale.

Je vous remercie de la détermination dont a fait preuve votre gouvernement jusqu'à présent et j'invite à la coopération pour que nous en sortions tous plus forts. L'ICMP, la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique de France (CEMF) la Chambre syndicale de l'Édition Musicale (CSDEM) - sont disponibles à tout moment pour apporter leur expertise, participer à des initiatives, assurer le suivi des données... soit tout ce qui est nécessaire.

John Phelan
DIRECTOR GENERAL

ICMP – the global voice of music publishing